

MÉMO :

Consultation d'anesthésie

le :

à :

lieu :

La veille de mon intervention :

le :

Je reçois un SMS en fin de journée pour me
communiquer l'heure de convocation

Le jour de mon entrée, je me présente
dans l'établissement

le :

à :

1

AVANT MON INTERVENTION

Le jour de ma consultation avec l'anesthésiste, j'apporte les documents suivants :

- Ma carte vitale et/ou mon attestation de CMU, ACS, AME
- Ma pièce d'identité (CNI, passeport, titre de séjour)
- Ma carte de mutuelle et une prise en charge
- Mes ordonnances de médicaments
- Ma carte de groupe sanguin (si vous en possédez une)
- Mes examens complémentaires (s'ils vous ont été demandés)
- Les informations médicales sur l'anesthésie
- La fiche information sur votre intervention remise par votre chirurgien
- Le consentement éclairé de votre chirurgien
- L'acceptation des dépassements d'honoraires
- Le devis remis par votre chirurgien
- Un moyen de paiement CB ou espèces + RIB
- Mon dossier administratif remis lors de ma consultation
- Les consentements et feuille d'information des anesthésistes

• Je vais faire ma pré-admission en ligne sur mon [portail patient](#) ou en prenant rendez-vous sur [rdv.natecia.fr](#)

• Je fais mes examens complémentaires prescrits : radio, cardio, prise de sang, analyse urinaire...

SPÉCIFICITÉS POUR LA PRISE EN CHARGE D'UN MINEUR :

- Les consentements et feuille d'information des anesthésistes signés par les 2 parents
- L'autorisation d'opérer signée par les deux parents ayant l'autorité parentale et le livret de famille
- Les pièces d'identité des parents
- Le carnet de santé

• J'organise mon retour en prévoyant une personne pour me raccompagner à mon domicile. Je dois être accompagné(e) la nuit suivant l'intervention.

2

LA VEILLE DE MON ARRIVÉE

- Je prends un repas du soir léger, ou je suis les consignes du praticien.
- J'arrête de boire 2 heures avant, manger et fumer 6 heures avant mon intervention.
- Je prends une douche, cheveux compris.
- J'enlève tout vernis à ongles, maquillage, bijoux, piercings et lentilles de contact.
- Je respecte mon heure de convocation qui m'a été donnée la veille par SMS.

Si prescription, avant la douche :

- Je procède à mon épilation avec la crème dépilatoire achetée sur ordonnance en pharmacie.

3 | LE JOUR DE L'INTERVENTION EN AMBULATOIRE

À mon domicile :

- Je reprends une douche juste avant mon départ de la clinique et mets des vêtements propres.
- Je n'emporte pas d'objets de valeur.
- Selon les consignes du médecin anesthésiste, je prends ou non mon traitement habituel.
- J'apporte les documents qu'il me manquait lors de ma pré-admission, tous les comptes rendus d'exams, les radiographies, les bilans sanguin, carte de bilan sanguin ...
- J'apporte les papiers des anesthésistes

4 | J'ARRIVE À LA CLINIQUE À L'HEURE PRÉVUE

- Je me présente au 1er étage, au niveau de l'accueil ambulatoire.
- Je suis ensuite accueilli(e) par l'équipe soignante qui m'informe de la conduite à tenir avant l'intervention.
- Installation par l'équipe soignante

5 | DIRECTION LE BLOC OPÉRATOIRE

- Le brancardier m'emmène au bloc opératoire, en fauteuil ou à pied.
- Je suis pris(e) en charge par l'équipe soignante.
- Après l'intervention, je passe en salle de réveil pour une surveillance post interventionnelle et pour une prise en charge de toute douleur éventuelle.
- Le brancardier me ramène dans ma chambre ou au fauteuil.

6 | MON RETOUR EN CHAMBRE OU AU FAUTEUIL

- Je suis pris(e) en charge par l'équipe soignante.
- J'ai le droit à une collation dans un délai défini par l'équipe soignante.
- Je me lève avec l'équipe soignante.
- Ma sortie est autorisée sur prescription médicale.
- Je rempli un questionnaire de satisfaction via le QR Code.
- Quelqu'un doit obligatoirement être disponible pour venir me chercher ou je prends un taxi.
- Quelqu'un doit obligatoirement être présent pour la nuit au domicile.

7 | MA SORTIE

Avant de partir, je récupère :

- Une ordonnance de sortie si nécessaire.
- Un RDV ultérieur si besoin.
- Une autorisation de sortie précisant les consignes à respecter et un numéro d'appel en cas d'urgence ou de problème.
- Je pars après restitution de mes documents personnels (clichés radiologiques, ma carte de groupe sanguin, mes bilans biologiques, mon compte rendu opératoire...).
- Je fais ma sortie administrative.

APRÈS VOTRE INTERVENTION

- Vous ne pouvez pas conduire de véhicule, ni prendre les transports en commun.
- Vous devez impérativement être accompagné(e).
- Vous ne devez pas rester seul(e) à la maison la nuit qui suit l'intervention et sans moyen de communication.
- Vous ne devez pas consommer d'alcool.
- Vous ne devez pas prendre de décision importante.

En cas de problème lors de mon retour à domicile, je me réfère au numéro de téléphone présent sur l'autorisation de sortie.

Le service de chirurgie 24H/24 et 7J/7

04.37.90.33.96

Le service d'ambulatoire (du lundi au vendredi, de 07H à 21H)

04.37.90.33.01

En cas d'urgence, j'appelle le SAMU (15) ou le médecin traitant.